

Stratégie de rénovation d'un parc de collèges

# 7 COLLÈGES – PLAN AMBITION COLLÈGE DÉPARTEMENT DES ARDENNES

Grand Est, département des Ardennes (08)  
Département de 268 859 habitants

AVANCEMENT DU PROJET :



## Fiche d'identité

Porteur du projet :  
Département des Ardennes

Le projet en bref :

- Isolations thermiques
- Réaménagements fonctionnels
- Ventilation double flux
- Mise en place de Gestion Technique Centralisée (GTC)
- Raccordement aux Réseaux de Chaleur Urbain (RCU)
- Désimperméabilisation des cours

Les points forts :

#isolation thermique #réaménagements fonctionnels #végétalisation



**NOËL  
BOURGEOIS**

Président du Conseil départemental des Ardennes

**Pourquoi avoir pris la décision de rénover vos bâtis scolaires ?**  
C'est une volonté politique qui a lancé notre projet. Les collèges ardennais nécessitent des rénovations pour garantir un accueil de qualité et des conditions de travail optimales aux enseignants et aux agents qui y travaillent. Actuellement, notre région perd des collégiens chaque année. Nous espérons que ces travaux permettront de renforcer l'attractivité de nos établissements aux yeux des familles.

**A quelle étape du projet vous situez-vous aujourd'hui ?**  
Les travaux des sept collèges débuteront simultanément en 2025. Cela demande une organisation parfaite. Une bonne coordination avec nos partenaires, que sont l'Éducation nationale et la maîtrise d'œuvre notamment, est primordiale. Pour le moment, nous n'avons pas clos les marchés publics et attendons que les entreprises se présentent.

**Pourquoi signer aujourd'hui la convention EduRenov avec la Banque des Territoires ?**  
Ce partenariat a donné une impulsion nouvelle à notre plan de rénovation, en garantissant un financement à la hauteur des besoins. Cela s'avère particulièrement précieux dans un contexte où les coûts de construction sont impactés par l'inflation. Nous couvrons environ 20 % des besoins par des aides financières, le reste étant pris en charge par l'emprunt. Il est clair que sans l'appui de la Banque des Territoires, ce projet ambitieux n'aurait pas pu voir le jour.

**La bonne idée**  
Grâce à la Banque des Territoires et au programme EduRenov, nous avons accès à des prêts à taux privilégiés, avec des durées importantes allant de 15 à 60 ans. Cet avantage financier est indéniable.

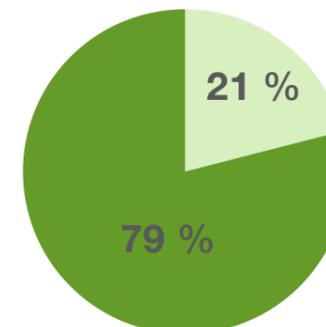


## Et demain ?

Il nous a paru important de sécuriser les collèges dont les normes ne sont pas satisfaisantes. L'accueil des personnels et des collégiens se fera dans une seconde partie, une fois la majeure partie des rénovations réalisées.

## Tableau de financement

Le montant prévisionnel des investissements représente 35 M€. Il est couvert par un emprunt auprès de la Banque des Territoires et par 6,5 M€ de subventions.



■ Autofinancement ■ Subvention ■ Prêt

